

La Mutuelle des municipalités du Québec crée La Municipale

Montréal, le 13 août 2006 – *La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)* est fière d'annoncer le lancement de sa toute nouvelle police d'assurance, conçue spécifiquement pour les municipalités et MRC du Québec. Avec **La Municipale**, les membres de la **MMQ** bénéficient désormais de couvertures encore mieux adaptées à leur réalité.

La Municipale est le fruit d'une consultation menée par la **MMQ** auprès de ses membres pour cibler leurs besoins, ainsi qu'auprès des experts en assurance du Groupe Ultima pour optimiser le produit offert.

Une première en assurance

La Municipale a été repensée et simplifiée pour une meilleure compréhension. Elle est rédigée dans un langage simple, moderne et moins technique pour plus de clarté. Les « petits caractères illisibles », points communs de nombreux contrats d'assurance, n'y ont plus droit de séance!

Et, une première dans le domaine de l'assurance, **La Municipale** est livrée sur CD. Pour en faciliter la lecture et la consultation, une table des matières comportant des liens directs vers les textes s'y rapportant et vers les définitions de termes spécifiques à l'assurance, regroupés dans différents lexiques intégrés à même la police, y a été inséré.

La Municipale entrera en vigueur pour tous les assurés de la **MMQ** dès le 1^{er} octobre prochain. Une copie de **La Municipale** sera livrée à chaque membre de La Mutuelle lors de leur prochain renouvellement.

Constamment à l'écoute des commentaires et suggestions de ses membres et soucieuse de leur proposer des produits qui répondent en tout point à leurs attentes, la **MMQ** travaille sans relâche pour qu'ils disposent d'un service toujours plus attentif. **La Municipale** en fait foi.

Rappelons que la **MMQ** a été créée en novembre 2003 en vertu du code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

– 30 –

Pour information : Louise Desjardins
Directrice, Communication et marketing
Groupe Ultima inc., représentant autorisé
La Mutuelle des municipalités du Québec

Tél. : (514) 722-0024
Cell. : (514) 214-6427

